



DIPLÔME D'ETAT AIDE-SOIGNANT(E)

Formations partielles

RECRUTEMENT

Ce diplôme s'obtient sur concours (voir page 2).

Le candidat doit être âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Hôpitaux

Cliniques

Structures médico-sociales

LIEUX DE STAGES

Dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales :

- Service de court séjour en médecine ou en chirurgie
- Service de moyen ou long séjour : personnes âgées ou handicapées
- Service de santé mentale ou de psychiatrie
- Secteur extra hospitalier
- Structure optionnelle

OBJECTIFS

La formation prépare au soin, à la prévention et à l'éducation à la santé.

L'aide-soignant exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle propre qui relève de l'initiative de celui-ci, défini par les articles R. 4311-3 à 4311-5 du Code de la Santé Publique.

Sous la responsabilité de l'infirmier, il observe la personne, mesure les principaux paramètres liés à son état de santé et transmet ses observations pour que soit maintenue la continuité des soins.

L'aide-soignant réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes.

L'aide-soignant préserve et restaure le bien-être et l'autonomie du patient. Il l'accueille, l'informe, l'accompagne et lui dispense les soins d'hygiène et de confort, en s'adaptant à ses besoins et à son degré d'autonomie.

Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide-soignant accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie.

APTITUDES REQUISES

- Rigueur
- Goût pour le travail en équipe
- Qualité de l'expression
- Bonne condition physique
- Equilibre psychologique
- Qualités relationnelles
- Bienveillance

FORMATIONS PARTIELLES

Elles s'adressent aux candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants :

- DE auxiliaire de puériculture
- DE ambulancier
- DE auxiliaire de vie sociale
- Mention complémentaire aide à domicile
- DE aide médico-psychologique
- Titre professionnel d'assistant(e) de vie aux familles
- Bac professionnel ASSP
- Bac SAPAT
- Terminale Bac pro ASSP et Bac SAPAT sous réserve de l'obtention du Bac.

Durée : selon les modules à valider, au lycée Benoît Charvet et en stage.

DIPLÔME D'ETAT AIDE-SOIGNANT(E)

Le concours

ENSEIGNEMENTS

L'enseignement théorique :

L'enseignement théorique au lycée est de 35 heures hebdomadaires.

L'enseignement pratique :

L'enseignement pratique en stage est de 35 heures hebdomadaires.

Les stages

Les stages sont au nombre de 3 pour les Bac pro ASSP et de 4 pour les Bac SAPAT. Leur insertion dans le parcours de formation est prévue dans le projet pédagogique et permet l'acquisition progressive des compétences par les élèves. Lieux de stage : *voir encadré*.

ACCES A LA FORMATION

Le recrutement se fait sur concours en relation avec les conditions d'admission dans les instituts de formations d'aides-soignants (arrêté du 22/10/2005).

Conditions d'inscription

- Être âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation
- Pas d'âge limite
- Retirer un dossier d'inscription au lycée Benoît Charvet

Déroulement des épreuves

- Epreuve sélective sur dossier d'inscription.
- Epreuve orale d'admission :

Notée sur 20 points, cette épreuve se divise en 2 parties et consiste en un entretien de 20 minutes maximum avec 2 membres du jury, précédé de 10 minutes de préparation :

- Partie 1 : Présentation d'un exposé à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social et réponse à des questions. Cette partie, notée sur 15 points, vise à tester les capacités d'argumentation et d'expression orale du candidat ainsi que ses aptitudes à suivre la formation ;
- Partie 2 : Discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'aide-soignant(e). Cette partie, notée sur 5 points, est destinée à évaluer la motivation du candidat.

Une note inférieure à 10 sur 20 à cette épreuve est éliminatoire.



19 bis, rue de Laharpe – 42021 Saint-Etienne Cedex 01
Tél . : 04 77 49 30 80 – Fax : 04 77 49 30 89
E-mail : 0420049A@ac-lyon.fr
Site : benoit-charvet.elycee.rhonealpes.fr